



Liste des Structures d'information et de soutien aux tuteurs familiaux - GRAND EST -

Structure ISTF	Adresse et contact	Modalités de mise en œuvre ISTF
ARDENNES		
Union départementale des associations familiales (UDAF) 08	✉ 38, boulevard George Poirier B.P 46 08001 CHARLEVILLE-MEZIERES ☎ : 03 24 57 64 45 @ : aatf@udaf08.fr Site internet : https://www.udaf08.com/pole-action-familiale-aide-aux-tuteurs-familiaux/	► Un accueil téléphonique : - tous les lundis après-midi de 13 h 30 à 15 h 30 ► Possibilité de bénéficier d'un rendez-vous personnalisé

AUBE

UDAF 10

✉ 34, rue Louis Ulbach
10000 Troyes

☎ : 03.25.71.13.70

@ : tuteur_familial@udaf10.com

Site internet :

<https://www.udaf10.fr/services/>

▶ Du mardi au jeudi de 9H00 - 12H00 et de 14H00 - 17H00 sur rendez-vous

Association Tutélaire (AT) 10-51

✉ 192, rue de Preize
10000 Troyes

☎ : 06.80.30.91.09

@ : sistf@at10-51.fr

▶ du lundi au mercredi midi de 9H00 à 12H et de 14H à 17H, de 9H à 12H le mercredi sur rendez vous

▶ Permanences dans les locaux de l'AT10-51 ainsi qu'à la Maison de la Justice du droit, 4, rue Jaillard 10000 Troyes

MARNE

UDAF 51

✉ 7 boulevard Kennedy
CS60545
51013 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

☎ : 06.43.98.39.75

@ : Tuteursfamiliaux51@udaf51.com

Site internet :

<http://www.udaf51.com/spip.php?rubrique14>

▶ Châlons-en-Champagne : 7 boulevard J.F. Kennedy
le mardi après-midi de 14h à 17h

▶ Reims: 58, avenue du général Eisenhower 51100
le mardi matin de 09h à 12h

▶ à partir de septembre 2019 dans les locaux du Tribunal d'instance
de Reims, deux mardis par mois

▶ dans trois autres villes: Sézanne, Vitry-le-François, Epernay, à des
dates déterminées pour chaque semestre:

- Sézanne: au CIAS, 8, rue du capitaine Faucon-51120
Permanences d'accueil de 9h30 à 12h30: les lundis 15 juillet, 16
septembre, 14 octobre, 04 novembre, 09 décembre 2019

- Vitry-le-François: Espace Lucien Herr, 6, Couronne des Indes-
51300
Permanences d'accueil de 09h30 à 12h30: les lundis 29 juillet, 30
septembre, 28 octobre, 25 novembre, 16 décembre 2019

- Epernay: Mairie de quartier, 1 avenue de Middelkerke-51300
Permanences d'accueil de 9h30 à 12h30: les jeudis 18 juillet, 19
septembre, 17 octobre, 21 novembre, 19 décembre 2019

▶ les permanences téléphoniques:

Une ligne téléphonique dédiée : 06.43.98.39.75 fonctionnant 24h/24
(possibilité de laisser des messages)

<p align="center">Office Rémois des Retraités et Personnes Agées (ORRPA)</p>	<p>✉ 4 rue Marteau CS 50004- 51724 Reims CEDEX</p> <p>☎ : 06.43.88.99.77</p> <p>@ : direction@orrpa.com</p> <p>Site internet : https://www.orrpa.com/mjpm.php</p>	<p>▶ permanences physiques:</p> <p>Dans les locaux de l'ORRPA (4, rue Marteau à Reims): se font uniquement sur rendez-vous "personnalisés".</p> <p>▶ permanences téléphoniques:</p> <p>le lundi de 14h à 17h et le jeudi de 14h à 17h.</p>
HAUTE-MARNE		
<p>Véronique GUILLEMIN (Mandataire individuelle)</p>	<p>✉ 21 rue André BARBAUX 52100 SAINT DIZIER</p> <p>☎ : 03.25.08.32.01</p>	
<p align="center">UDAF 52</p>	<p>✉ <u>A Chaumont:</u> 13, rue Victor Fourcault CS 60077 52003 CHAUMONT CEDEX</p> <p>✉ <u>A Saint-Dizier:</u> 103, rue François Ier 52100 SAINT-DIZIER</p> <p>☎ : 03.25.35.36.00</p> <p>@ : institution@udaf52.fr</p> <p>Site internet : tuteursfamiliaux@udaf52.fr</p>	<p>Contact:</p> <p>Nathalie ZIROTTI</p> <p>Uniquement sur rendez-vous à CHAUMONT, LANGRES et SAINT-DIZIER</p> <p>▶ 03.25.35.10.19 ou tuteursfamiliaux@udaf52.fr</p>

MEURTHE-ET-MOSELLE

UDAF 54

✉ 11, rue Albert Lebrun
CS42143
54021 NANCY Cedex

☎ : 06.38.99.43.67

@ : tuteurs-familiaux@udaf54.com

Site internet :

<http://www.udaf54.fr/>

▶ **Accueil téléphonique** ouvert du lundi au vendredi sauf le mercredi après-midi et le vendredi avec possibilité de laisser un message en cas d'absence ou d'indisponibilité

▶ Contact par écrit par mail

▶ Permanence physique sur rendez-vous chaque semaine

▶ **Réunions collectives**

Sur les territoires du Pays-Haut, Lunévillois, Tulois et Baccarat les rencontres ont lieu à la demande au domicile

▶ **Documents de communication :**

Sur le site de UDAF : www.udaf54.fr avec possibilité de téléchargement

Flyer d'information avec les coordonnées de l'ISTF
Guide "le curateur et tuteur familial, suivez le guide"

Brochure Guide du curateur et du tuteur familial

sur le site du conseil département d'accès aux droits : www.cdad-meurtheetmoselle.justice.fr

sur le site du conseil départemental : <http://meurthe-et-moselle.fr/actions/personnes-handicapees/proches-aidants>, rubrique "protéger son proche"

MEUSE

Association Tutélaire de la Meuse (ATM)	<p>✉ 18 avenue Gambetta 55000 BAR LE DUC</p> <p>☎ : 03.29.76.13.73</p> <p>@ : tuteurs.familiaux@atm.asso.fr</p> <p>Site internet : https://www.atm.asso.fr/tuteur/tuteur</p>	<p>▶ Permanences physiques : Verdun, 31 rue Saint Pierre, le 2ème lundi de chaque mois Bar Le Duc, 18 avenue Gambetta, le 3ème jeudi de chaque mois Commercy, 7 rue de Lisle, le 4ème vendredi de chaque mois</p> <p>▶ Permanences téléphoniques quotidiennes Horaires du service : lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.</p> <p>▶ Visite à domicile possible sur demande</p>
UDAF 55	<p>✉ 7 bis Quai Sadi Carnot 55000 BAR LE DUC</p> <p>☎ : 03.29.79.42.23</p> <p>Ou</p> <p>✉ 11 ter rue Cumières 55100 VERDUN</p> <p>☎ : 03.29.84.84.64</p> <p>@ (communes) : tuteursfamiliaux@udaf55.fr</p> <p>Site internet : http://udaf55.fr/-SOUTIEN-TUTEURS-FAMILIAUX-</p>	<p>▶ Accueil BAR LE DUC : le 1er mercredi du mois de 9h à 12h et sur rendez-vous.</p> <p>▶ Accueil VERDUN : le 1er vendredi du mois de 9h à 12h et sur rendez-vous</p> <p>Pour vous familiariser avec les documents nécessaires à votre mission, vous pouvez vous rendre sur les sites des tribunaux de Bar-le-Duc et Verdun :</p> <p>BAR LE DUC : http://www.tribunal-barleduc.fr/mesures-de-protection-des-majeurs/</p> <p>VERDUN : http://www.tribunal-verdun.fr/le-service-des-tutelles-des-majeurs/</p>

MOSELLE

<p>Association Carrefour pour le Travail et pour l'Intégration, Vecteurs contre l'Exclusion</p> <p>ACTIVE 57</p>	<p>✉ 41 Route de Plappeville 57050 Metz</p> <p>☎ : 07.69.01.76.48</p> <p>@ : infotuteurfamilial@active57.fr</p> <p>Site internet : www.active57.fr</p> <p>Onglet « Dispositif d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux » avec un formulaire de contact en ligne</p>	<p>▶ Permanences dans chaque Tribunal d'Instance</p> <p>Thionville - 1er vendredi de chaque mois de 9 à 12h00</p> <p>Metz : 1er vendredi de chaque mois de 13h30 à 16h30</p> <p>Saint-Avold : 2ème vendredi de chaque mois de 9h15 à 12h00</p> <p>Sarreguemines : 2ème vendredi de chaque mois de 13h30 à 16h30</p> <p>Sarrebouurg : 3ème vendredi de chaque mois de 10h45 à 12h00 et de 13h00 à 14h45</p>
--	--	---

BAS-RHIN

<p>UDAF 67</p>	<p>✉ 19/21, rue du Faubourg National – BP 70062 - 67067 STRASBOURG</p> <p>☎ : 03.88.52.89.71</p> <p>@ : tuteursfamiliaux@udaf67.fr</p> <p>Site internet : http://www.udaf67.fr/fr/tuteurs-familiaux.html</p>	<p>▶ Permanence téléphonique et accueil sur RDV le mercredi au 03.88.52.89.71</p> <p>9h à 12h et 14h à 16h (fermé en août)</p> <p>▶ Matinées de débats avec cas pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le 02/02/2019- Le 13/04/2019- Le 15/06/2019- Le 21/09/2019- Le 23/11/2019
-----------------------	--	---

HAUT-RHIN

UDAF 68

✉ 7 rue de l'Abbé Lemire
68 066 COLMAR

☎ : 03.89.30.41.79

@ : tuteursfamiliaux.udaf68@yahoo.fr

Site internet :

<http://udaf68.fr/services-aux-familles/maison-des-associations-familiales-et-des-familles/aide-aux-tuteurs-familiaux>

► **Les entretiens sont réalisés sur RDV** (par téléphone, par mail) et ont lieu dans les locaux de l'UDAF.

Les entretiens ont lieu uniquement sur RDV le 3ème jeudi du mois de 9H00 à 12H00.

Ils sont réalisés par un mandataire judiciaire à la protection des majeurs et un juriste.

- Des entretiens personnalisés et confidentiels
- Un soutien technique dans vos démarches
- Des informations juridiques
- Des réunions thématiques
- Des rencontres /échanges entre Tuteurs Familiaux

VOSGES

ATV

✉ 8 allée Blanches Croix
88000 EPINAL

☎ : 03.26.69.18.50

Site internet :

<https://atvosges.wordpress.com/>

► **Dates des permanences :**

- 1^{er} lundi de chaque mois : 13h30 - 16h
Tribunal d'Instance EPINAL – 1 Place Foch
- 1^{er} mardi de chaque mois : 14h - 17h
Maison Ressources VITTEL – 29 rue François Richard
- 1^{er} mercredi de chaque mois : 9h - 12h et 14h - 16h
Tribunal d'Instance SAINT-DIE DES VOSGES – 20 rue d'Amérique
- 2^{ième} lundi de chaque mois : 14h - 17h
CCAS REMIREMONT – 5 place du Batardeau
- 2^{ième} mardi de chaque mois : 14h – 17h
MSAP RAON-L'ETAPE – 10 rue Georges Clémenceau
- 2^{ième} mercredi de chaque mois : 14h – 17h
MDPH EPINAL – 2 rue Grennevo
- 4^{ième} jeudi de chaque mois : 14h – 17h
Direction de l'Autonomie DOMPAIRE – 70 rue des Anciens Combattants